

SPORT

25 ans au service du sport

La municipalité investit dans ses équipements sportifs chaque année afin d'améliorer sans cesse la qualité du service aux Drancéens, d'accompagner les clubs et de s'adapter aux nouvelles pratiques.

Publié le 28 septembre 2024

À LIRE

→ **LES STADES GUY MÔQUET ET CHARLES SAGE RÉNOVÉS**

→ **LE SPORT À DRANCY**

Le sport en chiffres

Bientôt deux nouveaux gymnases

Un investissement continu

Le sport à Drancy se porte bien. Mais si cette vitalité est à mettre au crédit des Drancéens, il faut aussi retenir l'implication de la municipalité aux côtés de tous ceux qui veulent agir. Accompagner tous les habitants dans leurs pratiques sportives, quels que soient leur sexe, leur âge ou leur condition physique est pour la ville une volonté de promouvoir le bienêtre et la santé, physique et mentale, de tous. Pour cela, la ville subventionne les associations, les accompagne dans leurs déplacements exceptionnels, mais surtout entretient et rénove ses équipements. Elle en construit également de nouveaux pour multiplier les créneaux horaires disponibles, tant pour les enfants des écoles que pour les sportifs. Comment d'ailleurs ne pas remarquer les considérables progrès de presque tous les clubs locaux ? Chacun a réussi à se hisser à de très honorables niveaux, tout en accueillant 2 à 3 fois plus de pratiquants qu'en 2001.

Saisir les opportunités de financement



Les infrastructures sportives étaient au début des années 2000 vieillissantes et trop peu nombreuses. Sous l'impulsion de Jean-Christophe Lagarde, alors député-maire, la Ville les a progressivement modernisées et surtout en a créé de nouvelles. Comme elle avait de faibles moyens financiers, des subventions ont été systématiquement recherchées et obtenues pour diminuer les coûts et pouvoir offrir des équipements de qualité. La municipalité a par exemple profité d'un plan de rattrapage des installations sportives départementales par le gouvernement pour passer en synthétique deux terrains de football (Dewerpe en 2012 et Paul André en 2015) et construire les cours de tennis couverts en 2017. Elle a également saisi l'opportunité de la rénovation urbaine pour faire financer par l'État une partie des coûts de construction des gymnases Laura Flessel (2010) et Régis Racine (2011). Autant d'économies qui ont pu être réinjectées dans d'autres projets ou dans l'entretien des infrastructures existantes.

Optimiser l'usage

Concernant les stades, la problématique est différente. Depuis très longtemps, Drancy ne dispose plus d'espaces suffisants pour en construire de nouveaux. Il s'agit donc d'optimiser au maximum leur usage. La transition vers le gazon artificiel avait débuté dès 2007, avec le terrain de football du stade Guy Môquet. Peu de temps après, c'était la pelouse du stade Maurice Baquet qui s'était transformée en synthétique. Et dorénavant celles du terrain de rugby de Guy Môquet et du stade Charles Sage.

Accompagner les clubs



La municipalité a également dû adapter les terrains pour accompagner les montées successives des équipes qui les utilisent le plus fréquemment. Par exemple, elle a accompagné la fulgurante ascension de la JAD football au milieu des années 2000 en rénovant le stade Charles Sage (réhabilitation des tribunes, d'un vestiaire pour les arbitres), suivi de l'installation d'un nouvel éclairage en 2011. Il en va de même pour Guy Môquet avec la construction de sa tribune en 2007 qui fut inaugurée en février avec une rencontre de rugby féminin du Tournoi des 6 nations, France – Galles. Dresser une liste de toutes les interventions municipales dans ses équipements sportifs serait un inventaire à la Prévert tant elles sont nombreuses.

Du sport, partout



Si la ville ne dispose plus de grands espaces, il en reste des petits. Depuis une quinzaine d'années, on voit donc apparaître des city stades. Nous sommes ici typiquement dans les équipements de quartier pour favoriser le sport en accès libre à côté de chez soi. Il y en a 8 actuellement et 3 autres sont déjà programmés. Mais les adeptes de la pétanque ne sont pas oubliés puisqu'à côté des anciens terrains, comme celui de la rue Saint-Stenay, rénové en 2014 puis à nouveau en 2024, ou celui de la cité Paul Bert qui a également été rénové et clôturé, on en a vu de nombreux apparaître dans les nouveaux squares. Bien sûr, un tel engagement pour la pratique sportive de proximité a un coût. Cette année, il est de 16 700 000 euros, soit 9 % des dépenses totales de la ville. Il s'agit du 4e poste du budget. Un investissement particulièrement élevé cette année avec l'agrandissement du stade nautique (25 millions d'euros étalés sur 3 ans) mais essentiel car laisser les équipements se détériorer coûterait beaucoup plus cher à la ville et freinerait l'élan sportif des Drancéens.

MAIRIE DE DRANCY
Place de l'Hôtel de ville - BP 76
93701 Drancy Cedex

HORAIRES :
Du lundi au vendredi de 9h à 17h30
Le samedi de 9h à 12h

Ce site utilise des cookies et vous donne le contrôle sur ce que vous souhaitez activer
Personnaliser